


| | | |
|-------------|--------|----|
| 3.0 crédits | 22.5 h | 2q |
|-------------|--------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants: | Merla Laura ; Husson Jean-François ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables : | Notions de base en droit, en économie et en sociologie |
| Thèmes abordés : | ' L'évolution des politiques familiales et des modèles idéologiques sous-jacents ; ' Les logiques juridiques, économiques et sociologiques à l'œuvre dans le champ des politiques familiales, à partir de l'étude de thématiques concrètes dont la liste sera arrêtée annuellement et dont voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> - Les articulations entre vie familiale et vie professionnelle ; - La place des enfants dans les politiques familiales ; - Les modes de vie familiale minoritaires ; - Les familles défavorisées ; - La place de la femme dans la famille et la société ; - La prise en charge des parents vieillissants ; etc. |
| Acquis d'apprentissage | A la fin du cours, l'étudiant sera capable d'analyser et de situer les politiques familiales dans leurs dimensions juridiques, économiques et sociologiques, au regard des mutations qui les traversent et des idéologies qui tentent de les définir. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Les modalités d'évaluation précises sont définies par le ou les enseignant(s) au début du cours. Dans la seconde partie du cours, les étudiants ' par groupe de 2 à 4 ' choisiront une thématique spécifique dans la liste proposée par le ou les enseignant(s). Ils devront problématiser cette thématique, c'est-à-dire situer son importance au regard de l'évolution des politiques familiales, et analyser les dispositifs qui la traversent de sorte à pouvoir identifier leurs forces et faiblesses, ainsi que les idéologies sous-jacentes. |
| Méthodes d'enseignement : | Le cours consiste pour une part en un exposé oral interactif et pour l'autre en la préparation, la discussion et la présentation des analyses produites par les différents groupes d'étudiants. Méthodes : <ul style="list-style-type: none"> ' Cours magistral, avec espace de discussion ' Lecture individuelle d'articles ' Présentation et discussion de travaux de groupe |
| Contenu : | La perspective du cours est interdisciplinaire : économique, juridique et sociologique. Cette activité se centrera sur l'analyse des dispositifs institutionnels à l'œuvre dans le champ des politiques familiales et des logiques sous-jacentes à ceux-ci, à partir de l'étude de différents thèmes arrêtés annuellement (voir table des matières sur i-campus). Ceux-ci feront l'objet d'une analyse dans les différents domaines du droit (droits de l'homme, droit civil, droit social, droit fiscal, droit pénal) et en mobilisant une diversité de paradigmes économiques et sociologiques. |
| Faculté ou entité en charge: | ESFA |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|-------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences de la famille et de la sexualité | SEX2M | 3 | - |  |